

Les pères endeuillés par suicide : comment la reprise du travail influe-t-elle le processus de deuil?¹

par

Michel Drouin, M.S.S., T.S.

Centre de prévention du suicide de Québec

Courriel : mdrouin@cpsquebec.ca

Gilles Tremblay, Ph. D., T.S.

Directeur de recherche

École de service social

Université Laval

Recension des théories sur le deuil d'un proche par suicide, et particulièrement du deuil des hommes. Résultats d'une recherche auprès de six pères de la région de Québec visant à comprendre l'impact de la reprise du travail dans leur processus de deuil.

Review of theories on the grieving process following the suicide of a relative, and particularly men's grieving process. Results of a study involving 6 fathers from the Quebec City area, aiming to understand the impact of returning to work on their grieving process.

Au cours de ce que l'on nomme la vie active, la quasi-totalité des personnes se retrouve, un jour ou l'autre, confrontée au décès d'un proche significatif. Une étude, menée dans le sud de l'Illinois auprès de 145 répondants âgés en moyenne de 31 ans, révèle que 97 % d'entre eux ont concilié deuil et travail au moins une fois au cours de leur jeune carrière (Eyetsemitan, 1998). Selon Sprague (1984, dans Bento, 1994), il s'agit annuellement de 16 % de la force de travail qui vit la perte d'un proche. Quant à lui, Wojcik (2000, dans Gibson, Gallagher et Jenkins, 2010) mentionne que, chaque année, 5 % des personnes « actives » sont affectées par la mort d'un membre de leur

famille. Souvent, lorsque des travailleuses et travailleurs se retrouvent dans un tel contexte de mortalité, ils prennent quelques jours, voire quelques semaines de congé entourant la période des funérailles. Par contre, au moment de leur réinvestissement en emploi, ils sont généralement dans ce qu'il est convenu d'appeler un processus de deuil.

L'adaptation à la mort d'un être cher est une expérience singulière qui se répartit sur une période variant entre quelques mois et plusieurs années. Au-delà des diverses modulations individuelles, le processus de deuil est aussi influencé par les échanges entre la personne affligée et son environnement. Eu égard à cette dimension sociale, il est surprenant de remarquer que peu de recherches étudient la relation réciproque qui existe entre le deuil et les activités professionnelles. Qui plus est, lorsque l'on se penche spécifiquement sur l'impact de la reprise du travail sur le processus de deuil des pères dont un enfant s'est suicidé, les données sont alors quasi inexistantes (Gibson, Gallagher et Jenkins, 2010). Pourtant, ce thème soulève des enjeux particuliers.

Tout d'abord, les hommes vivent leur deuil d'une manière différente de celle des femmes, notamment à cause de la socialisation de genre (Thompson, 2001; Doka et Martin, 2001; Martin et Doka, 2000). De plus, les hommes s'identifient généralement beaucoup à leur milieu de travail (Dulac et Groulx, 1998), cela teinte donc l'expérience de deuil qui y est vécue. Enfin, si tous les deuils comportent des dimensions interpersonnelles, ceux engendrés par un suicide sont affectés par le stigma entourant ce mode de décès, au travail comme ailleurs en société (Fauré, 2007; Jacques, 2000). C'est pourquoi la question « Quel rôle joue la reprise du travail dans le processus de deuil des pères dont un enfant s'est suicidé? » a été explorée dans le contexte d'un mémoire de maîtrise en service social². Cet article en dresse les grandes lignes.

Intervention, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
Numéro 135 (2011.2) : 30-39.

La recension des écrits et le cadre théorique

Les théories à propos du deuil

Chaque deuil est relié à la perte d'un « objet » qui a une valeur inestimable pour l'endeuillé et qui peut être de nature diverse : un bien matériel, l'intégrité physique ou intellectuelle, une position sociale, la foi en une cause, la productivité artistique, un être cher, etc. (Bergeron et Volant, 1998). En dépit de leur grande variété, tous les deuils partagent le fait de ne pas être des expériences ponctuelles, mais bien des épreuves qui s'inscrivent dans un processus (Jacques, 2000). De plus, l'objet d'un deuil est susceptible d'engendrer diverses pertes secondaires (Rando, 1993, dans Martin et Doka, 2000). Par exemple, le père dont un enfant décède vit la perte d'un être aimé, mais il peut aussi perdre son rôle de père, une certaine dynamique familiale, des espoirs quant au futur, etc.

En Occident, c'est à Freud que l'on doit les débuts de la théorisation moderne à propos du processus de deuil. À partir d'une lecture sélective de ses travaux, le concept de *Trauerarbeit* (travail de deuil, en allemand) s'est fixé dans la culture scientifique pour devenir l'hypothèse du travail de deuil (Becker et Rothaupt, 2007). Il s'agit d'une présomption selon laquelle chaque endeuillé doit se confronter à ses pertes et aux émotions qui y sont reliées, afin d'éviter de subir des conséquences néfastes pour sa santé physique et psychologique (Stroebe, 1992, dans Stroebe et Schut, 1999). En continuité avec l'hypothèse du travail de deuil, d'autres théoriciens comme Bowlby (1980), Kübler-Ross (1975) et Worden (1982), pour n'en nommer que quelques-uns, ont conceptualisé le processus de deuil en le divisant en diverses étapes ou tâches (dans Valentine, 2006).

Ces travaux ont contribué au développement d'une meilleure compréhension du processus relié à la perte d'un proche (Gibson, Gallagher et Jenkins, 2010). Cependant, l'hypothèse du travail de deuil à leur base est désormais contestée pour divers motifs, notamment par Stroebe et Schut (1999). Ces auteurs soutiennent que la dynamique de confrontation et d'évitement à l'égard du deuil n'est pas représentée adéquatement dans les théories caractérisées par des étapes ou des tâches. Aussi, ils

arguent que peu d'attention y est portée aux pertes secondaires occasionnées par un décès, ce qui a pour effet de désocialiser le deuil. Enfin, les théories dites traditionnelles présenteraient des lacunes au point de vue de la généralisation, car elles seraient ethnocentriques et considéreraient peu l'impact engendré par la socialisation de genre sur le vécu de deuil (Stroebe et Schut, 1999).

Afin de pallier les lacunes qu'ils attribuent aux théories traditionnelles du deuil, Stroebe et Schut (1999) proposent la théorie du *Dual Process Model of Coping with Bereavement* (DPM). Cette construction suggère que les endeuillés doivent négocier, en alternance et dans un dosage qui fluctue selon leurs variables personnelles et socioculturelles, les deux types d'impacts qui sont afférents au décès de leur proche. Par moments, les endeuillés s'adaptent au stress relié à la perte de l'être aimé en tant que telle (*loss oriented*), alors qu'à d'autres occasions, ils négocient plutôt les changements que ce décès a engendrés dans les différentes sphères de leur vie (*restoration oriented*). Pour l'endeuillé, le fait de se consacrer tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces dimensions du deuil se produit en vertu du concept « d'oscillation » (figure 1 page 32).

Stroebe et Schut (1999) soulignent que les activités de deuil reliées aux deux types d'adaptation à la perte n'occupent pas l'ensemble du temps et de l'énergie des endeuillés, puisque des moments de pauses et d'évitement ponctuent leur processus de deuil. Cela est logique, car la perte d'un être cher s'inscrit dans un contexte de vie où, malgré tout, les endeuillés essaient de poursuivre leurs activités de la vie quotidienne.

De plus, le concept d'oscillation traduit le fait qu'il est impossible, pour un endeuillé, de s'attaquer simultanément aux processus d'adaptation à la perte en elle-même et à l'intégration de ses conséquences dans la vie de tous les jours. Bien que la gestion de ces deux sphères se fasse en « concurrente oscillation », Stroebe et Schut (1999) soulignent qu'un certain équilibre doit être établi dans l'alternance entre celles-ci. Cela est important, car si les démarches de l'endeuillé à l'égard de la perte en soi prédominent trop, il négligera des dimensions de sa vie, comme les relations sociales ou le travail. À l'inverse, si l'intégration du deuil dans sa vie de

Figure 1 : Schématisation du DPM de Stroebe et Schut (1999, p. 213)



tous les jours prend trop de place, c'est alors le processus de deuil relié à l'être cher qui sera escamoté (Charles-Edwards, 2005).

Il s'agit de facteurs individuels, culturels et sociaux qui régissent à quels degrés optimaux les endeuillés devraient se consacrer à l'une et l'autre de ces deux sphères d'adaptation. Des données récentes indiquent que, chez les parents dont un enfant est décédé, les mères se consacraient généralement plus à l'adaptation à la perte en elle-même, tandis que les pères négocieraient davantage l'intégration de ses conséquences (Dijkstra, van den Bout, Stroebe, Stroebe et Schut, 1997, dans Stroebe et Schut, 1999). Cela s'expliquerait, notamment, par les différences dans la socialisation de genre.

Les masculinités et le deuil

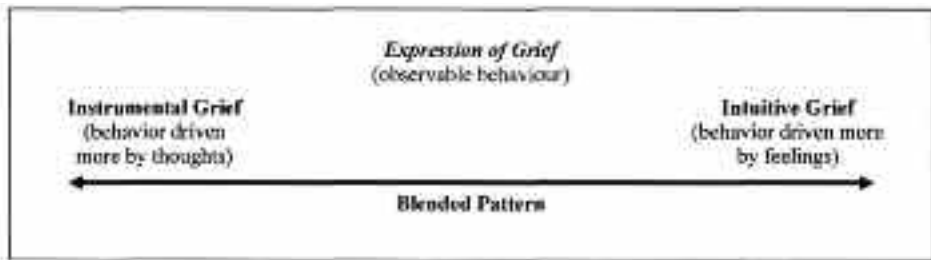
Contrairement au sexe biologique (femme/homme), qui est inné, le « sexe social » (féminin/masculin) est acquis. Il s'agit d'un construit qui « n'est pas fixe dans le temps et l'espace et [qui] n'existe pas de manière transhistorique » (Dulac et Groulx, 1998 : 86). Au-delà de leur apparente dichotomie, les catégories de genre ne s'érigent pas en blocs. Ainsi, il existe une multiplicité de masculinités, lesquelles s'actualisent en divers sous-groupes d'hommes (Connell, 1995). Toutefois, plusieurs auteurs (Brooks-Harris, Heesacker et Majja-Millan, 1996; Pleck, 1981, dans Tremblay, Morin, Desbiens et Bouchard, 2007) soutiennent que les hommes occidentaux sont soumis à de très fortes pressions pour se conformer à

un modèle traditionnel de masculinité caractérisé par les attributs suivants : le stoïcisme, l'autonomie, la réussite et l'agressivité (Janz, 2000, dans Houle, 2005). Afin de cerner ce type spécifique, Connell (1995) renvoie au concept de « masculinité hégémonique ».

Il est manifeste que les masculinités impliquent davantage que l'appartenance à des catégories sociales, puisqu'elles sont aussi des manières d'entrer en contact avec le monde (Thompson, 2001). Un aspect significatif de cela est, en l'occurrence, l'établissement de normes sur l'expression des émotions. Par exemple, des codes de la masculinité tendent à dissuader les hommes de communiquer des émotions dites « féminines », comme la peine ou la tristesse (Thompson, 2001). Pour décrire le registre des sentiments qui doivent ou non être réprimés, Hochschild (1979, dans Doka et Martin, 2001) utilise les termes *feeling rules*. Or, ces codes ont un impact déterminant chez les pères endeuillés.

Afin de traduire les différences engendrées par le genre dans les expériences de deuil, Martin et Doka (2000) proposent la théorie des « dynamiques de deuil³ ». Celle-ci décrit différents types de stratégies adaptatives employées par les endeuillés afin de négocier les stress associés à leurs pertes. Cette typologie propose un continuum où les endeuillés instrumentaux se retrouvent à un bout, les endeuillés intuitifs figurent à l'autre extrême, puis un type intermédiaire est au centre.

Figure 2 : Schématisation des dynamiques de deuil de Martin et Doka (2000, p. 75)⁴



Dans le type intuitif, davantage associé au genre féminin, les endeuillées refléteraient leurs expériences intérieures par des pleurs, adopteraient des stratégies adaptatives facilitant l'expression des sentiments et auraient des périodes prolongées de confusion et de désorganisation. Quant au type instrumental, plus lié au genre masculin, les réflexions des endeuillés prendraient le pas sur leurs émotions et il y aurait une certaine retenue à parler de leurs sentiments. Aussi, la maîtrise de soi-même et de l'environnement serait importante et les stratégies orientées vers la résolution de problèmes seraient privilégiées. Enfin, de brèves périodes de dysfonctions cognitives seraient communes, alors qu'à d'autres moments, le niveau d'énergie serait augmenté. Ces signaux contradictoires, émis par les endeuillés instrumentaux, entraveraient parfois chez leur entourage la détection de symptômes de deuil et l'offre du soutien. Par ailleurs, il appert aussi que certains contextes sociaux seraient moins propices que d'autres à ce que les réactions de deuil soient accueillies par les réseaux des endeuillés.

Le deuil et la reprise du travail

Le concept de « deuil non reconnu socialement⁵ » est une construction de Doka (1989) qui met l'accent sur l'importance de la dimension interpersonnelle du deuil. Cet auteur affirme que le soutien des autres est non seulement bénéfique pour qui vit le décès d'un proche : il est nécessaire. Or, on parle de deuil non reconnu socialement lorsque les pertes d'une personne sont ignorées par son entourage et, conséquemment, lorsque l'expérience de deuil est confinée à la sphère personnelle. Pour Doka (1989, dans Eyetsemitan, 1998), cela renvoie à l'idée selon laquelle les sociétés ont érigé des

règles de deuil déterminant « qui? », « quand? », « où? », « pour combien de temps? » et « pour qui? » les individus devraient vivre un deuil. Bien entendu, les réponses à ces questions relèvent de construits socioculturels dynamiques et sont susceptibles de varier selon les organisations ou les individus.

Le mode de décès aurait un impact sur les mécanismes qui induisent la non-reconnaissance des pertes : par exemple, les avortements, les homicides, les décès liés au SIDA et les suicides seraient des causes de mortalité susceptibles d'engendrer une aliénation chez les endeuillés (Bento, 1994). Toutefois, peu importe les causes de non-reconnaissance d'un deuil, elles engendrent un paradoxe douloureux : le fait de vivre le décès d'un être cher, en sachant que son entourage ferme les yeux sur cette épreuve, exacerbe le problème du deuil en soi et, simultanément, rend inopérant ou indisponible les réseaux de soutien qui auraient pu s'avérer aidants (Doka, 1987, dans Bento, 1994).

Pour sa part, Eyetsemitan (1998) juge que le concept de deuil non reconnu socialement de Doka (1989) est inadéquat en contexte organisationnel car, à son avis, les deuils vécus par les travailleurs ne seraient généralement pas ignorés dans les entreprises. Toutefois, la reconnaissance de la part des collègues et des patrons à l'endroit de l'endeuillé ne changerait rien au constat que ce dernier se retrouverait, souvent, dans l'impossibilité de vivre adéquatement son expérience de deuil en milieu de travail. C'est pourquoi Eyetsemitan propose le concept de « deuil étouffé socialement⁶ », qui fait référence à un deuil que l'environnement social reconnaît, mais dont il inhibe le processus. Selon Bento (1994), les rôles sociaux d'endeuillé et de travailleur sont interconnectés. Ils évoluent

dans un processus où les « aiguilleurs de rôle⁷ », qui sont des personnes gravitant dans l'environnement de l'endeuillé, lui communiquent plus ou moins clairement comment concilier deuil et travail. Ces aiguilleurs sont : des personnes en milieu de travail (les collègues, les subordonnés, les supérieurs, etc.), des personnes à l'extérieur du travail (la famille, les amis, etc.) et des personnes qui chevauchent ces deux environnements (l'endeuillé, les amis issus du travail, etc.). Cependant, des interférences sont indéniables entre les rôles d'endeuillé et de travailleur : par exemple, « quand cela est-il acceptable de pleurer au travail? » ou « quand cela est-il toléré que le deuil affecte négativement la performance au travail? ».

Plusieurs réactions, considérées comme étant « normales » dans un processus de deuil (confusion, distraction, indécision, etc.), seraient prohibées par le monde du travail. Fitzpatrick (2007) affirme que, dans maintes institutions, il existe une inadéquation entre les normes sociales du rôle de travailleur et les réponses psychologiques et émotionnelles associées au deuil. Or, ces injonctions contradictoires peuvent aboutir à un stress de rôle et engendrer, chez l'employé endeuillé, un épuisement professionnel (Bento, 1994). Toutefois, les effets du rôle de travailleur sur le processus de deuil peuvent être modérés par des caractéristiques personnelles des individus, comme la personnalité et le genre. Par exemple, les femmes endeuillées bénéficieraient d'une plus grande permissivité quant à l'expression de pleurs sur les lieux du travail, car les normes et les stéréotypes avalisent plus ce type de réactions émotives chez elles que chez les hommes (Bento, 1994).

La méthodologie

La population à l'étude et les critères de sélection de l'échantillon

Bien entendu, il n'existe pas de statistique à propos du nombre de pères qui, chaque année au Québec, perdent un enfant par suicide alors qu'ils occupent un emploi. Toutefois, on peut estimer ce nombre en présumant que, pour chaque suicide d'une personne âgée de 0 à 34 ans, il y a généralement un père endeuillé qui n'est pas encore retraité.

La limite supérieure de 34 ans pour les enfants décédés est fixée arbitrairement, selon le découpage des catégories statistiques. Au Québec, en 2009⁸, 250 suicides sont survenus chez les personnes âgées de 0 à 34 ans (Gagné, Légaré, Perron et St-Laurent, 2011). On peut donc envisager qu'il y a eu, pour cette année-là, environ 250 pères ou beaux-pères endeuillés par suicide susceptibles d'occuper un emploi.

Pour explorer le rôle que joue la reprise du travail dans le processus de deuil des pères dont un enfant s'est suicidé, un échantillon de volontaires a été formé à partir de trois critères de sélection. Les répondants devaient : être des pères ou des beaux-pères (conjoint de la mère) d'un enfant suicidé; avoir effectué une reprise du travail consécutivement au décès de leur enfant et vivre le deuil de leur enfant depuis plus d'un an à la date de l'entrevue de recherche. Ce dernier critère de sélection a été établi pour des motifs éthiques, car des chercheurs (Fielden, 2003, dans Gibson, Gallagher et Jenkins, 2010; Fitzpatrick, 2007; Stroebe, Stroebe et Schut, 2003) recommandent de ne pas solliciter trop tôt des répondants après le décès de leur proche.

Après avoir reçu l'aval des comités d'éthique concernés, le recrutement des participants a été mené avec l'aide du Centre de prévention du suicide de Québec (CPSQ) et du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Grand-Littoral⁹. En utilisant les dossiers d'usagers, des intervenantes et intervenants de ces organismes ont contacté les hommes de leur clientèle correspondant aux critères de sélection de l'étude, afin de leur faire part de la teneur de la recherche. Les pères endeuillés qui ont accepté que leurs coordonnées soient divulguées au chercheur ont ensuite été appelés par ce dernier, afin qu'une date d'entrevue soit fixée.

Mentionnons que le recrutement de participants a été difficile, non seulement à cause des critères de sélection pointus, mais aussi parce qu'une faible proportion des pères consultent dans le cadre de leur deuil. Tremblay et coll. (2007) mentionnent que la socialisation masculine inhibe la demande d'aide, puisqu'elle nuit à la détection et à l'acceptation des symptômes de détresse chez les hommes. Toutefois, Goode et coll. (2004, dans Tremblay et coll., 2007) soutiennent que les consultations psychosociales

seraient à la hausse chez les clientèles masculines plus critiques à l'égard des rôles de genres traditionnels. Ainsi, un biais a été introduit dans la collecte de données par le fait de limiter le recrutement aux hommes qui sont allés chercher de l'aide, car ceux-ci sont susceptibles de se distinguer dans leur intégration des rôles de genre.

Le portrait de l'échantillon et la collecte de données

Six pères endeuillés ont été rencontrés dans le cadre de la recherche. Le participant qui a offert sa collaboration pour le prétest était endeuillé depuis 12 ans au moment de l'entrevue.

Hormis celui-ci, l'échantillon comptait cinq répondants. Il s'agit d'une limite de l'étude, car la petite taille de l'échantillon n'a pas permis d'atteindre ce que Drapeau (2004) qualifie d'un « seuil acceptable de saturation des données ». L'âge des six hommes interrogés variait entre 40 ans et 63 ans au moment de l'entrevue, avec un âge moyen de 54,8 ans. De ce groupe, cinq hommes étaient des pères endeuillés et un seul était un beau-père (lequel vivait avec son beau-fils depuis cinq ans lors du suicide). Aussi, un seul répondant était endeuillé de sa fille, alors que les cinq autres avaient perdu un fils. Leurs enfants, au moment du décès, étaient âgés de 13 à 32 ans, avec un âge moyen de 21,5 ans lorsqu'ils ont mis fin à leurs jours. Si l'on exclut le répondant prétest, une période variant entre 13 mois et 53 mois séparait le moment de l'entrevue des suicides, avec une moyenne de 31,6 mois (soit un peu plus de deux ans et demi).

La collecte de données s'est faite avec deux outils : une fiche signalétique, pour recueillir des informations sociodémographiques, puis une entrevue semi-structurée, qui a permis de recueillir le matériel nécessaire à l'analyse de contenu. Ce type d'entrevue, recommandé par Stroebe, Stroebe et Schut (2003) pour des recherches exploratoires à propos du deuil, offre passablement de liberté et de profondeur, tout en permettant d'introduire des thèmes précis à travers des questions ouvertes (Mayer et St-Jacques, 2000). La grille d'entrevue comportait 14 questions, lesquelles pouvaient s'accompagner de sous-questions, au besoin. Les entrevues, qui ont été enregistrées, ont duré 53 minutes en moyenne. Avant chacune de celles-ci, le chercheur a examiné avec le répondant le formulaire de consentement,

puis a vérifié l'état du participant à la fin des entretiens, conformément aux recommandations de Mayer et St-Jacques (2000).

Le contenu des entrevues a ensuite été retranscrit. Afin d'en dégager une signification, une analyse de contenu a été effectuée à partir d'un logiciel de traitement de texte. Le codage a été réalisé de manière inductive, c'est-à-dire à partir des similitudes de sens qui ont surgi du matériel utilisé. Pour en appeler à un tel type de processus, Landry (1993) et L'Écuyer (1987) font référence à ce qu'ils nomment un « modèle ouvert », dans le cadre duquel « il n'y a pas de catégories préétablies [et] les catégories sont alors induites des textes analysés » (dans Deslauriers et Mayer, 2000 : 166).

L'analyse des données et la discussion des résultats

L'arrêt du travail et les motifs de la reprise

Avant même qu'ils ne retournent au travail, consécutivement au décès de leurs enfants, les répondants mentionnent que leurs collègues et leurs patrons se sont avérés aidants. Cela s'est tout d'abord manifesté par la souplesse dont a fait preuve la majorité des employeurs, afin d'octroyer des congés au-delà du minimum légal requis. Ensuite, tous les répondants ont perçu positivement que des gens de leur environnement de travail se présentent aux funérailles. Puis, après un intervalle qui a varié entre quatre jours et 16 semaines suivant le décès, les six pères endeuillés ont repris leur travail (trois à temps plein et trois progressivement). À leur retour, ceux-ci ont unanimement exprimé ressentir divers symptômes qu'ils associaient à leur condition d'endeuillé. Ces réactions incluaient, selon l'un ou l'autre des répondants : de la tristesse et des pleurs, de l'épuisement et de la fatigue (souvent reliée à de l'insomnie), de la distraction et des problèmes de concentration, des maux de tête et des pertes de mémoire.

À priori, le choix du moment de la reprise du travail semble relever d'une décision personnelle de la part des pères endeuillés. Toutefois, l'examen des données montre que, souvent, cette décision a été le produit d'influences externes. Par exemple, un répondant dit qu'il a reçu un congé de maladie de la part de son médecin, après que ce dernier lui ait

diagnostiqué un choc post-traumatique. Ensuite, ce même homme soutient avoir réintégré son poste non parce qu'il s'en sentait apte, mais plutôt parce qu'il voulait « arrêter de se faire achaler » par ses proches qui lui disaient : « retourne travailler, cela va te faire du bien, cela va te changer les idées ». Dans d'autres cas, il s'est agi de la conjointe de l'endeuillé ou encore de ses collègues et de ses amis, qui ont effectué des suggestions à propos du moment d'une éventuelle reprise du travail.

Au-delà de ces pressions émanant de l'entourage, les raisons qui ont motivé la reprise du travail ont été explorées. Au cours de la recension des écrits, certains auteurs (Bowlby, 1980 et Worden, 1991, dans Eyetsemitan, 1998) ont évoqué les écueils auxquels s'exposent les endeuillés qui retournent au travail précipitamment pour fuir la confrontation en regard de leurs pertes. Toutefois, les données recueillies semblent peu traduire d'association entre la reprise du travail des répondants et une échappatoire. Certes, les hommes interrogés ont indiqué que travailler en contexte de deuil pouvait occasionnellement leur servir à se changer les idées. Néanmoins, ils s'empresaient de dire que ces pauses du deuil étaient très ponctuelles. Par exemple, un homme rappelle qu'après sa journée de travail, le fait de retourner à son domicile le ramenait rapidement à son deuil. Un autre homme a dit : « [le travail] c'est comme si cela avait été ma bouée pour me raccrocher à l'existence, puis après cela, être capable d'être triste par moments ». Ainsi, il n'y a pas nécessairement de contradiction entre se changer les idées au travail et vivre son deuil.

Stroebe et Schut (1999), qui sont les auteurs à l'origine du DPM, estiment qu'il est normal – voire souhaitable – que les endeuillés prennent çà et là des pauses de leur confrontation à l'égard du deuil. Or, le travail est susceptible d'offrir de telles occasions. Chez les hommes interrogés, la reprise du travail a été un élément dynamique de leurs stratégies pour négocier les pertes. Être actif professionnellement pouvait : référer à des caractéristiques personnelles des répondants, symboliser le fait de continuer à aller de l'avant et contribuer à mettre en œuvre des modes d'adaptation masculins en regard du deuil. Par exemple, un homme qui

se représente comme « n'étant pas du genre à se laisser aller » mentionne : « c'était surtout important de retourner travailler pour mon mieux-être : ce n'était pas le travail en soi qui était aidant, mais j'avais besoin de sortir pour évacuer ». Pour les endeuillés, le fait de réintégrer leur environnement de travail a non seulement signifié de renouer les contacts avec leurs clients, leurs partenaires de travail, leurs collègues et leurs patrons, mais aussi de prendre une pause de leur milieu familial, dans lequel la douleur était souvent omniprésente.

Les interactions entre l'endeuillé et son environnement de travail

Comme le soulignent certains écrits scientifiques (Fauré, 2007; Jacques, 2000), plusieurs répondants ont ressenti un tabou entourant leur deuil par suicide. L'extrait suivant est représentatif : « Si ton fils décède dans un accident d'auto, c'est très facile d'en parler, mais s'il se suicide, c'est tabou. Au lieu de faire des erreurs, les collègues s'abstiennent; ils ne savent pas trop quoi dire ». Bien entendu, des répondants rapportent qu'au travail, comme partout ailleurs en société, certaines personnes sont plus à l'aise que d'autres d'aborder le thème du suicide. Un autre homme résume : « Il y a deux sortes de personnes : ceux qui vont essayer de passer entre le mur et la peinture pour ne pas te voir parce qu'ils ne savent pas comment réagir, puis ceux qui sont plus empathiques, si l'on veut ». Un répondant, qui travaillait dans le système de santé et de services sociaux, évalue que son environnement de travail a été très accueillant. On peut se demander si la nature de ce champ professionnel contribue à une telle ouverture. Cependant, deux autres répondants, qui considèrent travailler dans des domaines « machos » (mécanique automobile et représentant commercial), évaluent aussi que leurs collègues et leurs patrons les ont bien accueillis.

En dépit des préjugés encore présents, beaucoup de Québécoises et de Québécois sont sensibilisés au phénomène du suicide, soit à cause des campagnes de communication, soit à cause de leurs expériences de vie. L'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) évalue qu'annuellement, au Québec, 10 000 personnes sont endeuillées et plus de 400 000 personnes sont touchées par un proche

qui a des idées suicidaires ou qui a tenté à sa vie (AQPS, 2003, dans OIIQ, 2007 : 8). Puisque les six répondants dénombrèrent entre 10 et 15 collègues chacun, il est vraisemblable que, parmi ce réseau, des gens ont déjà eu des idées suicidaires, fait une tentative de suicide, côtoyé des proches suicidaires, connu des proches qui ont fait une tentative, côtoyé des endeuillés par suicide ou ont eux-mêmes perdu un proche par suicide. Or, de l'avis des répondants, leurs pairs les plus aidants étaient souvent ceux ayant vécu une expérience reliée au suicide. Par exemple, un père endeuillé a pu normaliser certaines de ses réactions avec un collègue qui avait déjà vécu un suicide dans son entourage.

Les différents rôles joués par la reprise du travail

Selon les résultats issus de l'analyse de contenu, il appert que la reprise du travail a joué plusieurs rôles dans le processus de deuil des pères dont un enfant s'est suicidé. Des impacts ont pu être observés sur quatre plans.

Tout d'abord, sur le **plan interrelationnel**, car la mise en relation des pères endeuillés avec les membres de leur environnement de travail exerce un impact social sur le processus de deuil. Par exemple, des répondants ont reçu du soutien de la part de certains collègues ou patrons; et plus particulièrement de ceux ayant déjà vécu une expérience reliée au suicide. En contrepartie, les hommes endeuillés ont aussi dû affronter les tabous et les malaises qui subsistent, dans les milieux de travail et ailleurs dans la société, en ce qui concerne le suicide et les deuils qui en découlent.

Ensuite, sur le **plan instrumental**, car le fait de s'occuper physiquement et mentalement au travail a permis aux hommes de prendre des pauses par rapport à leurs deuils. Les pères interrogés ont parfois effectué, à travers le travail, un évitement des émotions reliées au suicide de leur enfant. Cela est tout à fait normal et même souhaitable, selon Strobe et Schut (1999) : de la même manière que l'on ne peut pas travailler 24 heures sur 24, le DPM nous indique qu'il est également impossible de toujours être en travail de deuil.

Sur le **plan symbolique** également, car les répondants ont attribué des significations subjectives à leurs reprises du travail, lesquelles

ont influencé leurs processus de deuil. Par exemple, un répondant a confié : « En retournant au travail, cela représentait le retour à la normalité : les choses reprenaient leur cours. Il fallait que la vie continue! ». L'association entre renouer avec les fonctions professionnelles et continuer à aller de l'avant a souvent été évoquée par les répondants bien que, selon eux, le processus de deuil soit ponctué de hauts et de bas.

Enfin, sur le **plan systémique**, car l'implication en emploi des hommes endeuillés leur a permis de renouer avec une sphère importante de leur vie : le travail. Aussi, selon le DPM, cela a permis aux pères endeuillés d'intégrer les impacts du décès de leur enfant dans leur existence (Stroebe et Schut, 1999). Enfin, la reprise du travail des répondants a exercé une influence réciproque sur leur cellule familiale et sur l'expérience de deuil qui y était vécue. Par exemple, par le biais du travail, les hommes ont pris du recul à l'égard de ce qu'ils vivaient à la maison ou encore ont exprimé à leurs collègues et à leurs patrons des sentiments qu'ils ne pouvaient parfois pas ventiler chez eux.

Les implications de la recherche et les recommandations

Étant donné la nature exploratoire et le petit échantillon de la recherche ici résumée, il serait intéressant que de nouvelles études explorent l'influence qu'exerce la reprise du travail sur le processus de deuil des pères dont un enfant s'est suicidé. De plus, l'importance spécifique de certains facteurs pourrait être approfondie : par exemple, étudier comment la reprise du travail infléchit le vécu de deuil à différents moments après le décès, comparer les différences entre le vécu de deuil des mères et des pères lorsqu'ils sont actifs au travail, contrôler l'influence qu'exerce sur le processus de deuil le fait d'œuvrer dans un champ professionnel plutôt que dans un autre ou encore explorer l'expérience de deuil au travail des personnes qui occupent un statut d'emploi atypique.

Au point de vue de l'intervention, certaines recommandations peuvent aussi être formulées. Tout d'abord, il faut considérer l'impact qu'engendre le genre d'une personne sur son processus de deuil et être conscient des stéréotypes entourant ce phénomène (Jacques, 2000;

Martin et Doka, 2000). Aussi, il serait utile d'explorer les motifs qu'invoquent les endeuillés pour retourner ou non au travail, puis d'évaluer avec eux dans une perspective écosystémique les coûts et les bénéfices reliés à cette décision (Gibson, Gallagher et Jenkins, 2010). Le deuil est une expérience personnelle et sociale qui engendre des conséquences simultanées sur toutes les sphères de la vie d'une personne. En ce sens, l'approche du service social semble tout indiquée pour intervenir auprès des endeuillés qui retournent au travail, puisque sa spécificité est d'agir au carrefour des interactions entre la personne et son environnement.

Descripteurs :

Deuil // Suicide // Retour sur le marché du travail
Bereavement // Suicide // Employment re-entry

Notes

- 1 Nous tenons à remercier l'équipe de recherche de *Masculinité et Société* pour la bourse qu'ils ont attribuée dans le cadre du mémoire de maîtrise dont cet article est issu.
- 2 Référence complète du mémoire de maîtrise dont cet article est issu : Drouin, M. (2011). *Le rôle de la reprise du travail dans le processus de deuil des pères dont un enfant s'est suicidé*, Université Laval, Québec.
- 3 L'expression « dynamiques de deuil » est une traduction libre pour faire référence à la théorie des *Patterns of Grief* de Martin et Doka (2000).
- 4 Reproduction partielle de la figure 5.2. *Comprehensive model of grief*, dans Martin et Doka (2000, p. 75).
- 5 L'expression « deuil non reconnu socialement » est une traduction libre pour faire référence au concept de *Disenfranchised grief* de Doka (1989).
- 6 L'expression « deuil étouffé socialement » est une traduction libre pour faire référence au concept de *Stifled grief* de Eyetsemitan (1998).
- 7 L'expression « aiguilleurs de rôles » est une traduction libre pour faire référence au concept de *role senders* de Bento (1994).
- 8 Le « p » signifie que les statistiques de 2009 sont provisoires et proviennent de la banque de données des coroners (Gagné, Légaré, Perron et St-Laurent, 2011).
- 9 Nous tenons à remercier le Centre de prévention du suicide de Québec (CPSQ) et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Grand-Littoral de leur aide dans le processus de recrutement des participants.

Références

- Becker, K., & Rothaupt, J. W. (2007). A Literature Review of Western Bereavement Theory: From Decathecting to Continuing Bonds, *The Family Journal: Counselling and Therapy for Couples and Families*, 15 (1), 6-15.
- Bento, F. F. (1994). When the show must go on: Disenfranchised grief in the organisations, *Journal of Managerial Psychology*, 9 (6), 35-45.
- Bergeron, A., et Volant, É., (1998). *Le suicide et le deuil; comment faire son deuil à la suite du décès d'un proche*. Montréal : Édition du Méridien.
- Charles-Edwards, D. (2005). *Handling Death and Bereavement at Work*. Londres: Routledge.
- Connell, R.W. (1995). *Masculinities*. Cambridge: Polity.
- Deslauriers, J.-P., et Mayer, R. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative; l'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie, dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques et D. Turcotte (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale* : 158-189. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.
- Doka, K. J. (1989). Disenfranchised Grief. In K. J. Doka (ed.). *Disenfranchised Grief; Recognizing Hidden Sorrow*: 3-11. Lexington, MA: Lexington Books.
- Doka, K. A., & Martin, T. (2001). Take it like a Man: Masculine Response to Loss. In A. Lund Dale (ed.). *Men Coping With Grief*: 37-47. Amityville, NY: Baywood Publishing.
- Drapeau, M. (2004). Les critères de scientificité en recherche qualitative, *Pratiques psychologiques*, 10, 79-86.
- Dulac, G., et Groulx, J. (1998). *Paternité, travail et société; les obstacles organisationnels et socioculturels qui empêchent les pères de concilier leurs responsabilités familiales et le travail*. Montréal : Centre d'études appliquées sur la famille, École de service social, Université McGill.
- Eyette, F. (1998). Stifled Grief in the Workplace, *Death Studies*, 22, 469-479.
- Fauré, C. (2007). *Après le suicide d'un proche; vivre le deuil et se reconstruire*. Paris : Éditions Albin Michel.
- Fitzpatrick, T. R. (2007). Bereavement Among Faculty Members in a University Setting, *Social Work in Health Care*, 45 (4), 83-109.
- Gagné, M., Légaré, G., Perron, P.-A., et St-Laurent, D. (2011). *La mortalité par suicide au Québec : données récentes de 2005 à 2009*. Québec : Institut national de santé publique du Québec.
- Gibson, J., Gallagher, M., & Jenkins, M. (2010). The Experiences of Parents Readjusting to the Workplace Following the Death of a Child by Suicide, *Death Studies*, 34, 500-528.
- Hazen, M. A. (2008). Grief and the Workplace, *Academy of Management Perspectives*, 78-86.
- Houle, J. (2005). *La demande d'aide, le soutien social et le rôle masculin chez des hommes qui ont fait une tentative de suicide*. Thèse de doctorat, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Jacques, J. D. (2000). Surviving Suicide: The impact on the Family, *The Family Journal: Counselling and Therapy for Couples and Families*, 8 (4), 376-379.
- Martin, T., & Doka, K. J. (2000). *Men Don't Cry... Women Do; Transcending Gender Stereotypes of Grief*. Philadelphia, PA: Brunner Mazel.
- Mayer, R., et Saint-Jacques, M.-C. (2000). L'entrevue de recherche, dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte et coll. *Méthodes de recherche en intervention sociale* : 115-134. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.
- OIIQ (2007). *Prévenir le suicide pour préserver la vie; prise de position*. Westmount : Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ).
- Stroebe, M., Stroebe, W., & Schut, H. (2003). Bereavement research: methodological issues and ethical concerns, *Palliative Medicine*, (17), 235-240.
- Stroebe, M., & Schut, H. (1999). The Dual Process Model of Coping with Bereavement: Rationale and Description, *Death Studies*, 23, 197-224.
- Thompson, N. (2001). The Ontology of Masculinity – The Roots of Manhood. In D. A. Lund (dir.). *Men Coping With Grief*: 27-36. Amityville, NY: Baywood Publishing.
- Tremblay, G., Morin, M.-A., Desbiens, V., et Bouchard, P. (2007). *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*. Québec : CRI-VIFF.
- Valentine, C. (2006). Academic constructions of bereavement, *Mortality*, 11 (1), 57-78.